

MAIRIE D'AIGLUN  
04510

TELEPHONE 04 92 41 63 37  
TELEGRAMME 04 92 41 63 37



ALPES DE HAUTE-PROVENCE

**NOTE D'INFORMATION**  
**CONCERNANT LES RYTHMES SCOLAIRES**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

**A l'attention des parents d'élèves du groupe scolaire Julien DELAYE**

Vu l'avis favorable du conseil d'école en date du 26 mars 2015,

Vu les résultats majoritairement favorables du sondage effectué auprès des parents d'élèves,

Vu la décision favorable du conseil municipal en date du 08 juin 2015,

Vu la lettre de monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence, en date du 15 juillet 2015, validant la nouvelle organisation des rythmes scolaires à compter de l'année scolaire 2015-2016,

Vous trouverez, ci-joint, le tableau récapitulatif des activités scolaires et périscolaires avec les nouveaux horaires en vigueur à compter du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Je vous rappelle que les 3 « heures Peillon » d'activités périscolaires, du jeudi de 13h45 à 16h45, sont gratuites pour les parents d'élèves et prises en charge financièrement par la collectivité.

Aiglun, le 20 juillet 2015

Le maire,  
Daniel JUGY

